



The National Dental
Examining Board of Canada
Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada

RAPPORT ANNUEL 2019



TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE & REGISTRAIRE	3
L'ANNÉE EN REVUE	3
CE QUE NOUS FAISONS	4
QUI NOUS SOMMES	5
INITIATIVES STRATÉGIQUES	8
EXAMENS	9
CERTIFICATION	11
APPELS ET DISCIPLINE	12
FINANCES	12

LETTRE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET REGISTRAIRE

Le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) a été créé par une loi du Parlement en 1952. Son mandat : établir des conditions de qualification afin de fixer une norme nationale de compétence pour les dentistes généralistes. Soixante-huit ans plus tard, le BNED continue de préparer et d'administrer des examens innovants et reconnus à l'échelle internationale.

L'exercice de ce mandat comporte un grand nombre de défis et de possibilités. À la fin de 2018, nous avons entamé la transition des examens sur papier vers les examens électroniques. Après avoir réussi deux fois l'administration de l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD), nous avons présenté l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) pour la première fois en version électronique à environ 500 participants. Malheureusement, une série d'erreurs techniques inattendues ont causé des problèmes d'accès à l'ÉJC dans les centres d'examen. Face à ces problèmes, tout le personnel de l'organisation s'est réuni dans le but d'élaborer un plan pour les personnes ayant éprouvé des problèmes techniques. Pour ce faire, le personnel a travaillé avec les fournisseurs tiers afin de cerner rapidement les problèmes et mettre sur pied des stratégies pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent à l'avenir. En novembre 2019, le deuxième ÉJC électronique a été livré avec succès à travers le Canada et à certains endroits à l'étranger. Une fois de plus, des problèmes techniques ont surgi. Malgré ces problèmes, nous demeurons convaincus que la transition vers les livraisons électroniques est la bonne solution pour assurer la sécurité des examens, fournir des images de meilleure qualité aux fins de diagnostics et améliorer l'accès aux examens.

L'administration d'examens de haut niveau peut créer des différends. Bien que le BNED possède un processus d'appel pertinent en place, les problèmes liés à nos processus d'examen continuent d'affecter nos ressources financières et humaines. Ces défis juridiques représentent un risque considérable pour le BNED. Par conséquent, nous avons amorcé un processus afin de déterminer les causes profondes des problèmes juridiques et d'apporter les changements nécessaires à l'amélioration de nos processus. À ce jour, le BNED, avec l'appui de notre conseiller juridique, a défendu avec succès nos processus et a obtenu des décisions favorables de la part des tribunaux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Nous avons pris des décisions importantes au cours de la dernière année...

Nous avons pris des décisions importantes au cours de la dernière année qui portaient précisément sur l'admissibilité au Processus d'équivalence. À la suite d'une enquête approfondie, le BNED a décidé de retirer l'Université de Magadh de sa liste de programmes dentaires admissibles et a refusé d'ajouter l'Université de Khalijie en Libye à sa liste définitive des programmes. Des décisions de cette ampleur ne sont pas prises à la légère. La responsabilité du BNED envers le public et la profession exige une pleine confiance dans les décisions prises concernant l'admissibilité à la certification à titre de dentiste au Canada.

2019 a été une année de croissance pour le BNED. De nouvelles initiatives ont été prises, les demandes d'inscription aux processus du BNED ont continué d'augmenter et notre équipe a continué de prendre de l'ampleur. Nous avons accueilli au cours de l'année plusieurs nouveaux visages et nous avons vu certaines personnes accéder à de nouvelles possibilités. Ces changements ont exigé une période de formation considérable, et les impacts se font sentir dans de nombreux domaines. À l'aube de la nouvelle année, les équipes des ressources humaines et de gestion examineront de nouvelles structures opérationnelles pour améliorer les domaines qui en ont le plus besoin comme la vérification des titres de compétence.

Tout en s'affairant aux opérations courantes et aux initiatives stratégiques, le Bureau a offert l'aide du BNED pour administrer l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD), soit l'examen de certification des spécialistes au Canada. Cette démarche n'a pas été entreprise à la légère, mais le Bureau était d'avis qu'il s'agissait de la meilleure solution en vue de maintenir une norme nationale unique pour l'obtention d'un permis d'exercice. Après plusieurs mois de planification et de collaboration avec le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, le BNED se prépare à administrer le premier ENSD du BNED en juin 2020.

Ce fut une année importante pour l'organisation, et nous aimerions remercier les membres du Bureau, les membres des comités et les examinateurs pour leurs encouragements et leur soutien continus. Un merci particulier au personnel qui continue sans relâche de maintenir les opérations quotidiennes. C'est un privilège de travailler au sein d'une équipe solidaire et en quête de succès.



Dr. Dennis Fuchs
Président



Dr. Marie Dagenais
Directrice générale
et Registraire

L'ANNÉE EN REVUE

1094 DENTISTES CERTIFIÉS



2766 DEMANDES D'INSCRIPTIONS TRAITÉES



800 EXAMENS PRATIQUES



4210 EXAMENS ÉCRITS

193 APPELS ENTENDUS



349 RÉVISION DE DENTOFORMES



75

ATELIERS DE PRÉPARATION D'EXAMENS



CE QUE NOUS FAISONS

Nous contribuons à la santé dentaire des Canadiens en produisant une évaluation des compétences juste, valide et fiable pour la certification des dentistes.

Le BNED est l'organisation qui a la responsabilité de déterminer et de maintenir une norme nationale de compétence pour les dentistes généralistes au Canada.

Il réalise ces objectifs par l'entremise de la préparation et de l'administration d'examens innovants, valides et fiables, reconnus à l'échelle internationale.

L'obtention d'un certificat du BNED démontre que la personne répond à la norme nationale pour les dentistes au Canada.

MISSION ET POUVOIRS

Tels qu'énoncés dans la loi, la mission et les pouvoirs du BNED consistent à :

- déterminer les conditions requises pour établir une norme nationale unique de certificat de compétence pour les dentistes généralistes;
- déterminer les conditions requises pour établir une norme nationale de certificat de compétence pour les dentistes spécialistes, sous réserve de l'approbation du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada;
- assurer que les règles et les règlements qui régissent les examens seront jugés acceptables par tous les organismes de réglementation participants et administrer les examens de façon juste et équitable pour tous les intéressés;
- favoriser l'adoption, avec le consentement et à la demande des organismes de réglementation provinciaux, de lois provinciales nécessaires ou souhaitables pour compléter les dispositions de cette loi;
- déterminer les titres à l'exercice des dentistes généralistes afin d'assurer que les compétences soient reconnues par les organismes de réglementation dans toutes les provinces canadiennes;
- déterminer, sous réserve de l'approbation du Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada, les titres à l'exercice des dentistes spécialistes afin de veiller à ce que tous les titres soient reconnus par les organismes de réglementation appropriés dans toutes les provinces canadiennes;
- établir les conditions aux termes desquelles un dentiste généraliste peut obtenir et détenir un certificat de compétences;
- établir, sous réserve de l'approbation du Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada, les conditions aux termes desquelles un dentiste spécialiste peut obtenir et détenir un certificat de compétences;
- prescrire des examens obligatoires comme preuve des titres à l'exercice aux fins d'inscription, sous réserve de l'approbation du Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada énoncée ci-après;
- instituer et maintenir un corps d'examineurs pour administrer les examens et recommander l'octroi de certificats de compétence aux dentistes généralistes;
- instituer et maintenir un corps d'examineurs nommés par le Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada pour administrer des examens et recommander l'octroi de certificats de compétence aux dentistes spécialistes dûment formés;
- délivrer des certificats de compétences aux dentistes généralistes et aux dentistes spécialistes conformément à la recommandation des examineurs;
- établir un registre des dentistes généralistes et des dentistes spécialistes à qui le Bureau a accordé des certificats de compétence;
- radier du registre le nom de toute personne dont l'inscription provinciale a été annulée ou suspendue, et restaurer ce nom au registre si et lorsque pareille



VALEURS



QUI NOUS SOMMES



DENNIS FUCHS
Président
Saskatchewan



JIM RICHARDSON
Vice-Président/Trésorier
Colombie-britannique



DOUG MACKEY
Président sortant
Nouvelle-écosse



MINTOO BASAHTI
Alberta



AMARJIT SINGH RIHAL
Manitoba



RON YARASCAVITCH
Ontario



STEFAN HAAS-JEAN
Québec



ANDREW ROWE
Nouveau-brunswick



ALAN ROBINSON
Île-du-Prince-Édouard



SNEHA ABHYANKAR
Terre-Neuve



JAN SHEPPARD KUTCHER
Représentante du public



NANCY AUYEUNG
CADC



MARTIN GILLIS
CADC

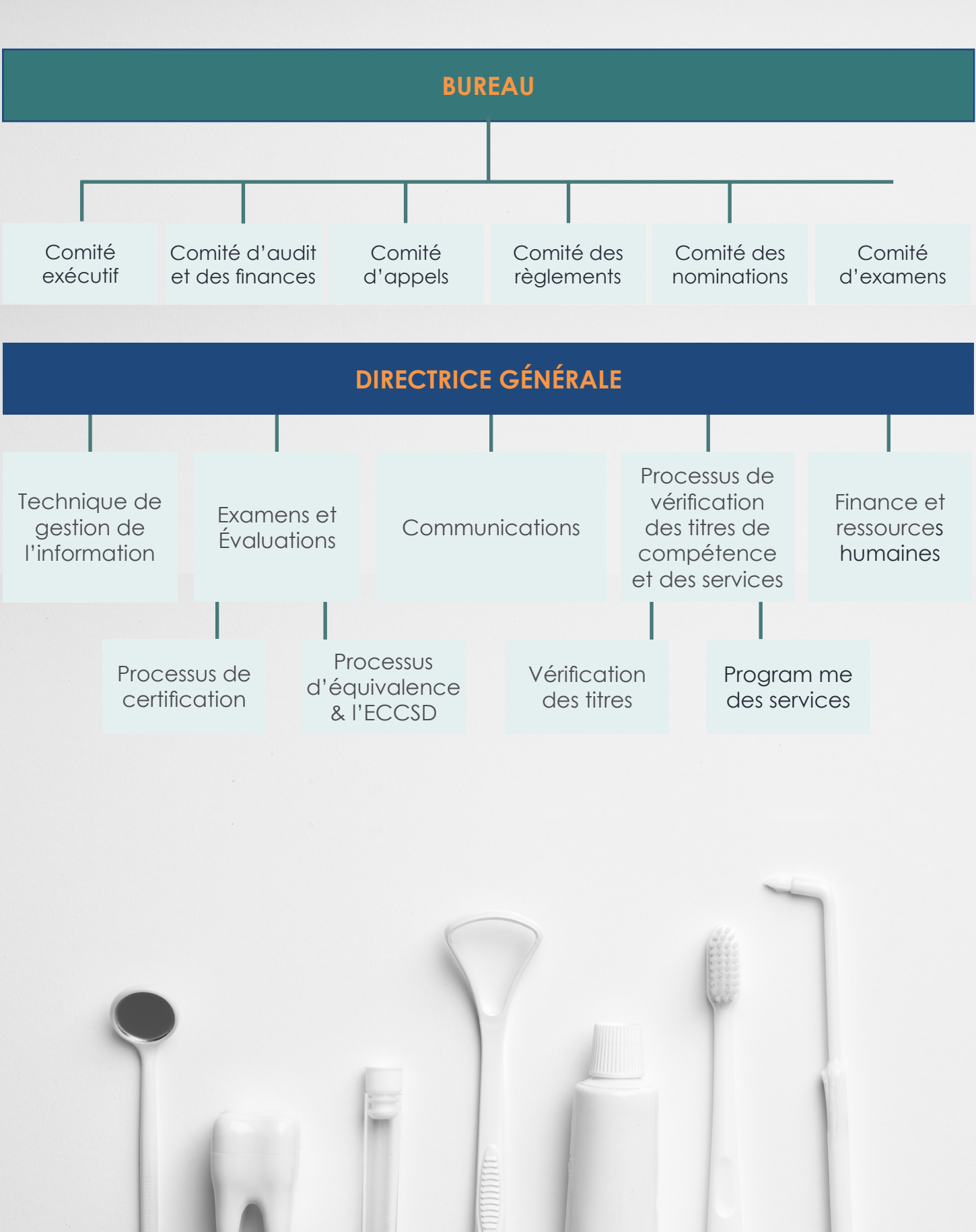
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau du BNED est composé de 12 membres et d'un représentant du public

Le Bureau a la responsabilité de :

- superviser l'élaboration et l'approbation d'un plan stratégique à long terme.
- approuver la mission et les valeurs organisationnelles.
- diriger l'organisation par l'entremise de politiques établies et approuvées par le Bureau.
- veiller au respect des Règlements de l'organisation.
- approuver le budget annuel.
- superviser la gestion des ressources de l'organisation.
- présenter un rapport aux parties prenantes concernant le fonctionnement de l'organisation.

GOUVERNANCE



COMITÉS PERMANENTS 2019

Chaque comité permanent du BNED a un objectif bien défini et doit agir conformément au mandat du comité.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif dirige les affaires commerciales et administratives du Bureau entre les réunions du Bureau. De plus, le Comité exécutif est chargé d'entendre les appels de compassion.

- Dennis Fuchs, *Président*
- Jim Richardson, *Vice-président/Trésorier*
- Doug Mackey, *Président sortant*
- Amarjit Singh Rihal
- Stefan Haas-Jean

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le Comité d'audit et des finances supervise le travail des vérificateurs externes, le processus et le développement de la planification financière, et assure la conformité avec les politiques et les processus financiers.

- Jim Richardson, *Trésorier*
- Dennis Fuchs
- Amarjit Singh Rihal
- Stefan Haas-Jean
- Jimmy Miu, *Membre indépendant*

COMITÉ D'EXAMENS

Le Comité d'examens est chargé de formuler des recommandations qui permettront l'administration des examens de façon juste et équitable.

- Jim Richardson, *Président*
- Jim Lai, *Vice-président*
- Dennis Fuchs
- Doug Mackey
- Nathalie Morin
- Lise Payant
- Stefan Haas-Jean
- Polly Pachu
- Robert Love

COMITÉS PERMANENTS 2019

COMITÉ D'APPELS

Le rôle du Comité d'appels est de vérifier que l'évaluation de l'ÉHC d'un participant soit raisonnable et menée conformément avec les critères de notation établis, et d'entendre les appels des décisions du Comité d'examens concernant l'inconduite.

- Craig Meyers, *Président*
- Sneha Abhyankar
- Cynthia Andrews
- Nancy Auyeung
- Chris Baker
- Chantal Bellevance
- Tony Bloom
- Janice Brennan
- Jacques Brouillet
- Jean Gauthier
- Erik Hutton
- Cristina Ionescu
- William Judson
- Chris Kiazzyk
- Claude Lamarche
- Luce Marchand
- Cathy McGregor
- Bruce Neuman
- Tenna Reeve
- Kiranpal Sroay
- Cliff Swanlund
- Murray White
- Doug Woo

COMITÉ DES RÈGLEMENTS

Le Comité des Règlements est chargé de réviser les Règlements et de recommander au Bureau des modifications pour la mise en application.

- Amarjit Singh Rihal, *Président*
- Sneha Abhyankar, *Vice-présidente*
- Ron Yarascavitch

COMITÉ DE LA RECHERCHE

Le Comité de la recherche détermine la recherche en matière d'apprentissage et d'enseignement pour faire progresser l'évaluation en dentisterie et fournit des conseils au Bureau sur les domaines de recherche potentiels.

- Jim Richardson, *Président*
- Laura Neumann
- Isabelle Gonthier
- Ernie Lam
- Robert Loney

COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des nominations assiste le Bureau en identifiant et en nommant les personnes pour siéger aux comités permanents et à tous les comités spéciaux conformément aux Règlements du Bureau.

- Doug Mackey
- Dennis Fuchs

EXAMINATEURS EN CHEF

Chaque examen du BNED est encadré par un examinateur en chef et un examinateur adjoint. Le rôle de l'examineur en chef et de l'examineur adjoint est d'aviser le Bureau des problèmes liés aux examens, superviser la préparation des examens conformément aux plans directeurs assignés, faciliter les ateliers de préparation d'examen, réviser les statistiques des examens et présenter un rapport au Bureau.



De gauche à droite - Drs Peter Chauvin, Ernie Lam, Noriko Boorberg, Blaine Cleghorn, Bob Loney, Gord Janke

Évaluation du jugement clinique(ÉJC)

Dr Dan Haas, Examineur en chef
Dr Jim Richardson, Examineur en chef adjoint

Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF)

Dre Noriko Boorberg, Examinatrice en chef
Dre Michelle Tang, Examinatrice en chef adjointe

Évaluation des habiletés clinique (ÉHC)

Dr Gord Janke, Examineur en chef
Dr Dennis Fuchs, Examineur en chef adjoint
Dre Danielle Joly, Examinatrice en chef adjointe

Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD)

Dr Ernie Lam, Examineur en chef

Examen national des spécialités dentaires (ENSD)

Dr Robert Loney, Examineur en chef
Dr Daniel Turgeon, Examineur en chef adjoint

Examen écrit

Dr Blaine Cleghorn, Examineur en chef
Dre Sylvie Lousie Avon, Examinatrice en chef adjointe

Examen clinique objectif structuré (ECOS)

Dr Bob Loney, Examineur en chef
Dr Daniel Turgeon, Examineur en chef adjoint

ECOS virtuel

Dr Peter Chauvin, Examineur en chef
Dr Ernie Lam, Examineur en chef adjoint

NOTRE ÉQUIPE



Amanda Brooks
Adjointe, Évaluations

Anick Michel
Agente de communications

Bernard Murdock
Adjoint, Vérification des titres de compétences

Blake Zaumseil
Administrateur, Examens

Brent Gravelle
Développeur bases de données et rapports

Cécile Chrétien-Flemig
Coordinatrice de réunions

Chelsea Murdock
Coordinatrice, Services de programmes

Christine Desbiens
Ressources humaines

Jennifer Della Valle
Coordinatrice, Évaluations

Jennifer Sponchia
Chef d'équipe, Vérification des titres de compétence

Jenny Paterson
Directrice financière

Judy Banke
Gestionnaire des Examens

Julia Brown
Chef d'équipe, Services de programmes

Kaitlin Vincent
Administratrice, Examens

Karen Frost
Gestionnaire, Service informatique et projets opérationnels

Katrina Kozij
Adjointe, Évaluations

Kim Phillips
Gestionnaire des communications

Lara Sabraoui
Coordinatrice, Administration légale

Leah Gunnell
Coordinatrice, Vérification des titres de compétences

Lisette Dean
Adjointe, Examens

Lori Johnston
Réceptionniste

Marie Dagenais
Directrice générale et registraire

Melissa Gosselin
Adjointe, Vérification des titres de compétences

Natalie Marcotte
Administratrice, Services de programmes

Nikki Devine
Adjointe administrative/ Réceptionniste

Rachel Pyka
Directrice, Vérification des titres de compétences et Services de programmes

Rania Ikkawi
Adjointe, Vérification des titres de compétences

Roxanne Barre
Coordinatrice, Examens

Sarah Rennick
Coordinatrice, Évaluations

Su Jin Chong
Adjointe, Vérification des titres de compétences

Tony Wang
Analyste des systèmes d'information



C'est un privilège de travailler au sein d'une équipe solidaire et en quête de succès.

INITIATIVES STRATÉGIQUES 2019 - 2024

RÉSULTATS CLÉS CIBLÉS



Transition vers l'administration des examens par voie électronique

Faire la transition de tous les examens/évaluations de type papier à l'administration par voie électronique de façon à améliorer la pertinence, la fiabilité, la sécurité, l'efficacité, l'uniformité et l'accessibilité



Révision du plan directeur du processus d'équivalence

Évaluer/réviser le Processus d'équivalence actuel et établir les recommandations pour son amélioration



Renforcer les communications avec les parties prenantes

Renforcer les relations avec les parties prenantes par une meilleure communication et collaboration



Gestion des risques

Établir un programme de gestion des risques afin de renforcer la gouvernance et la gestion de l'organisation.

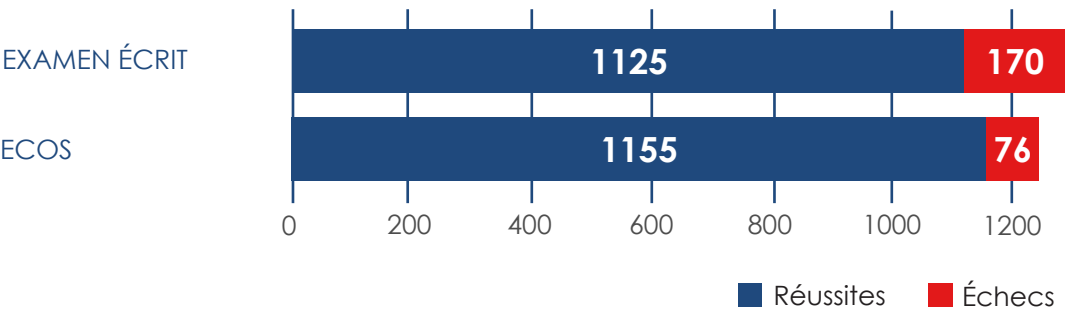
LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

Pour obtenir un permis d'exercice comme dentiste au Canada, les personnes doivent avoir obtenu un diplôme BDS/DDS/DMD d'une université reconnue et avoir complété avec succès le Processus de certification du BNED. Ce processus comprend deux examens : l'Examen écrit et l'Examen clinique objectif structuré (ECOS). Les examens de certification sont offerts trois fois par année à travers le Canada, et à certains endroits aux États-Unis et à l'étranger. Pour être admissible à passer l'Examen écrit et l'ECOS, les personnes doivent être diplômées d'un programme dentaire agréé ou avoir complété avec succès le Processus d'équivalence du BNED pour les diplômés de programmes dentaires non agréés.

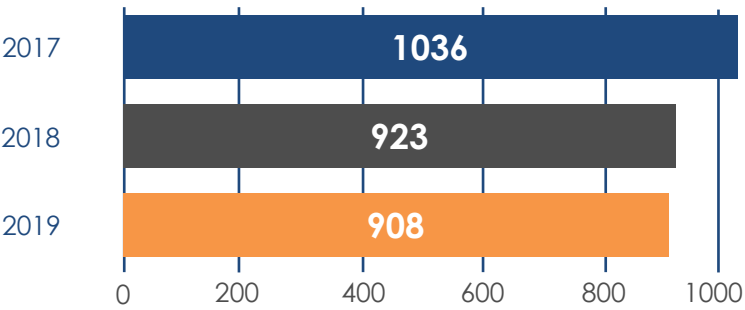
En 2021, le Processus de certification actuel connaîtra d'importants changements puisque l'Examen écrit et l'ECOS seront remplacés par l'ECOS virtuel. L'ECOS virtuel combinera les types de questions des examens antérieurs et inclura de nouvelles technologies comme les modèles 3D.

La participation au Processus de certification continue d'augmenter, puisque 1295 candidats ont passé l'Examen écrit et 1231 candidats ont passé l'ECOS en 2019.

STATISTIQUES DU PROCESSUS DE CERTIFICATION 2019



NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTIONS



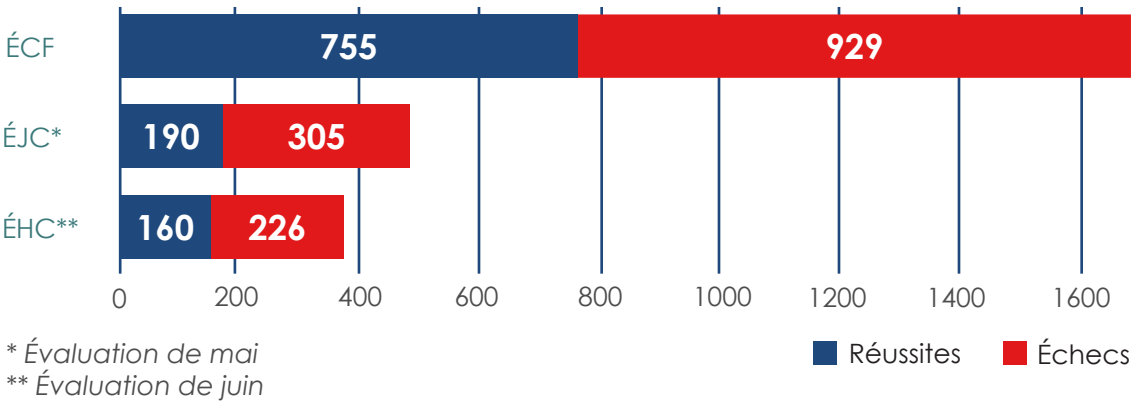
1 janvier au 31 décembre 2019

PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE

Les diplômés de programmes dentaires non agréés qui souhaitent obtenir une certification de dentiste généraliste au Canada doivent compléter avec succès le Processus d'équivalence du BNED ou un Programme agréé de qualification ou d'obtention de diplôme pour être admissible à participer au Processus de certification. Le Processus d'équivalence comporte trois examens : l'Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF), l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) et l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC). La personne doit compléter avec succès l'ÉCF avant de participer aux autres examens. L'ÉCF fait également partie des exigences d'admission aux programmes de qualification ou d'obtention de diplôme offerts par les facultés de dentisteries canadiennes.

L'ÉCF, l'ÉJC et l'ÉHC sont offerts deux fois par année à différents endroits au Canada et à l'étranger.

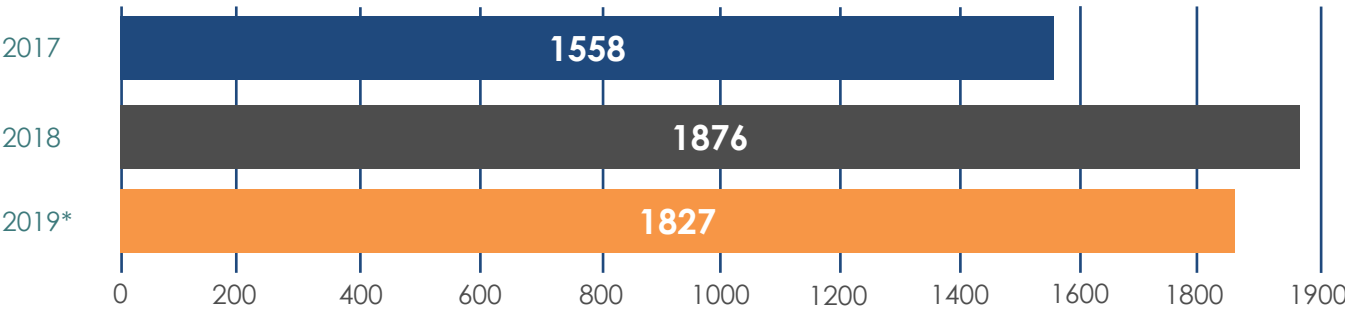
STATISTIQUES DU PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE 2019



Les demandes d'inscription au Processus d'équivalence ne cessent d'augmenter d'année en année. En novembre 2019, 1827 nouvelles demandes d'inscription ont été reçues.

En novembre 2019, le BNED a suspendu les demandes d'inscription au Processus d'équivalence pour une période de deux mois. Durant cette période, le processus de vérification des titres de compétence a été perfectionné et le personnel chargé de la vérification des titres de compétences a apporté un soutien supplémentaire aux futurs demandeurs. Le soutien supplémentaire avait pour but d'aider les demandeurs à obtenir les documents nécessaires pour accélérer le processus de révision.

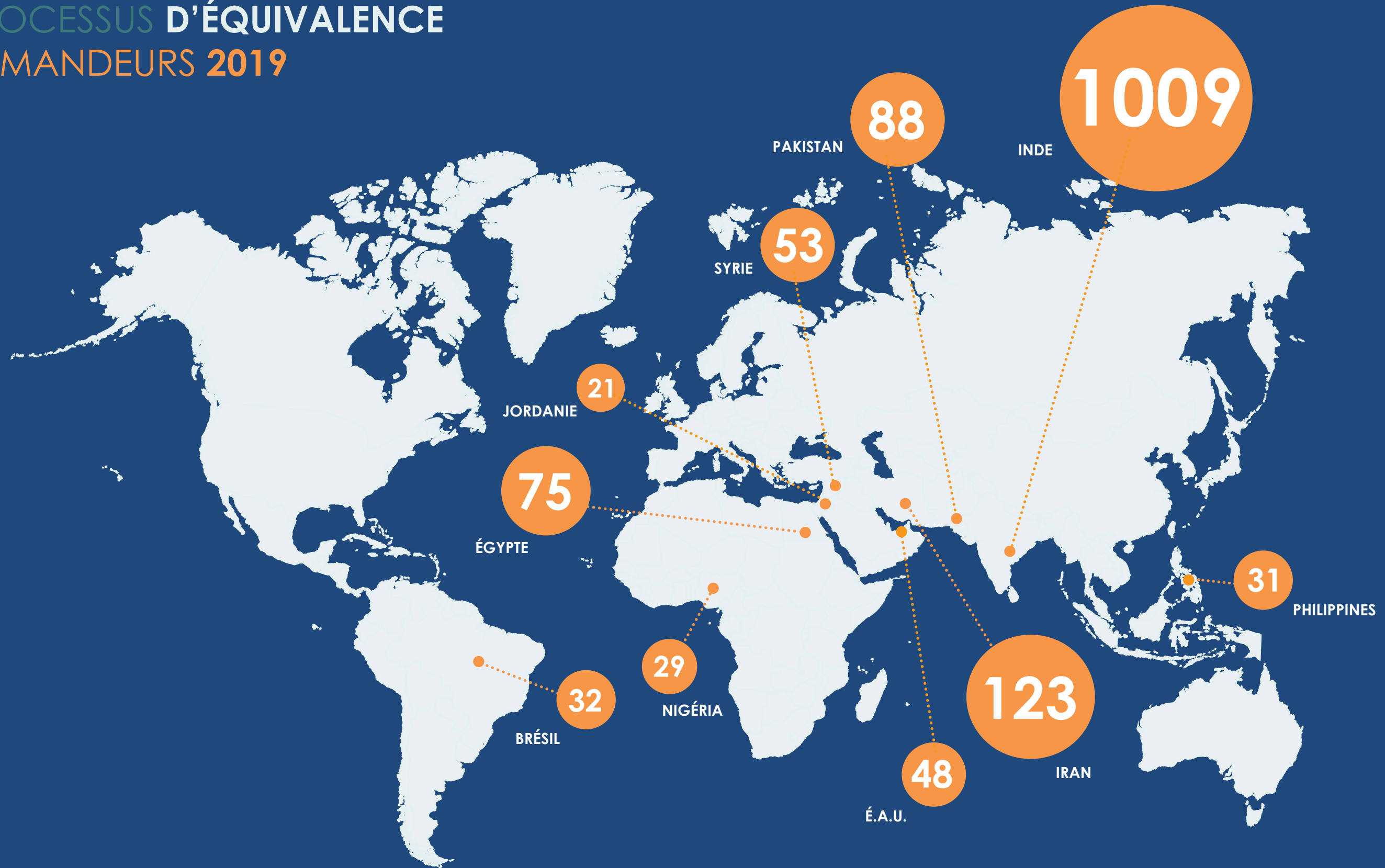
NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTIONS



* 1 janvier au 17 novembre 2019

PROCESSUS D'ÉQUIVALENCE

DEMANDEURS 2019



313 AUTRES
PAYS

EXAMEN NATIONAL DES SPÉCIALITÉS DENTAIRE

Pour obtenir un permis d'exercice comme dentiste spécialiste au Canada, les personnes doivent compléter avec succès l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD). L'ENSD a pour but de tester les connaissances et les compétences cliniques du candidat selon la spécialité choisie, au niveau de la spécialité au Canada.

À partir de 2020, le BNED offrira des examens en santé dentaire publique, en endodontie, en prosthodontie, en chirurgie buccale et maxillo-faciale, en médecine buccale, en pathologie buccale, en médecine buccale et pathologie buccale, en orthodontie, en dentisterie pédiatrique, en parodontie, et en radiologie buccale et maxillo-faciale.

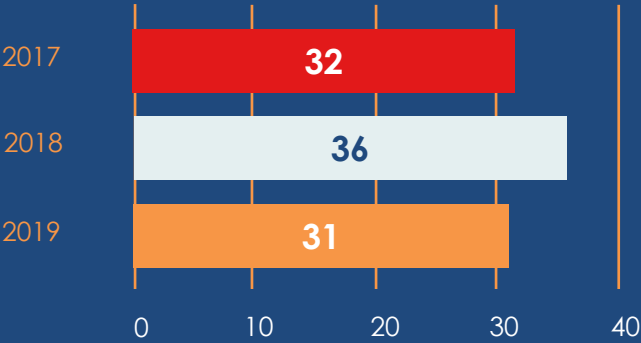


EXAMEN DES CONNAISSANCES COMMUNES À TOUTES LES SPÉCIALITÉS DENTAIRE

Les diplômés des programmes de spécialités dentaires non agréés qui désirent obtenir un permis d'exercice comme spécialiste au Canada peuvent faire une demande pour se présenter à l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires (ECCSD). L'ECCSD est un outil utilisé par les programmes de spécialités agréés afin d'évaluer les personnes pour l'admission aux Programmes d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire.

Pour participer à l'ECCSD, les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont obtenu un diplôme d'un programme de spécialité dentaire d'une université autorisée à accorder de tels diplômes par le gouvernement du pays dans lequel elle se trouve. La spécialité doit être une des neuf spécialités dentaires reconnues au Canada.

NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTIONS



STATISTIQUES POUR L'ECCSD

	Candidats	Note moyenne
FÉV 2019	6	76
SEPT 2019	10	78

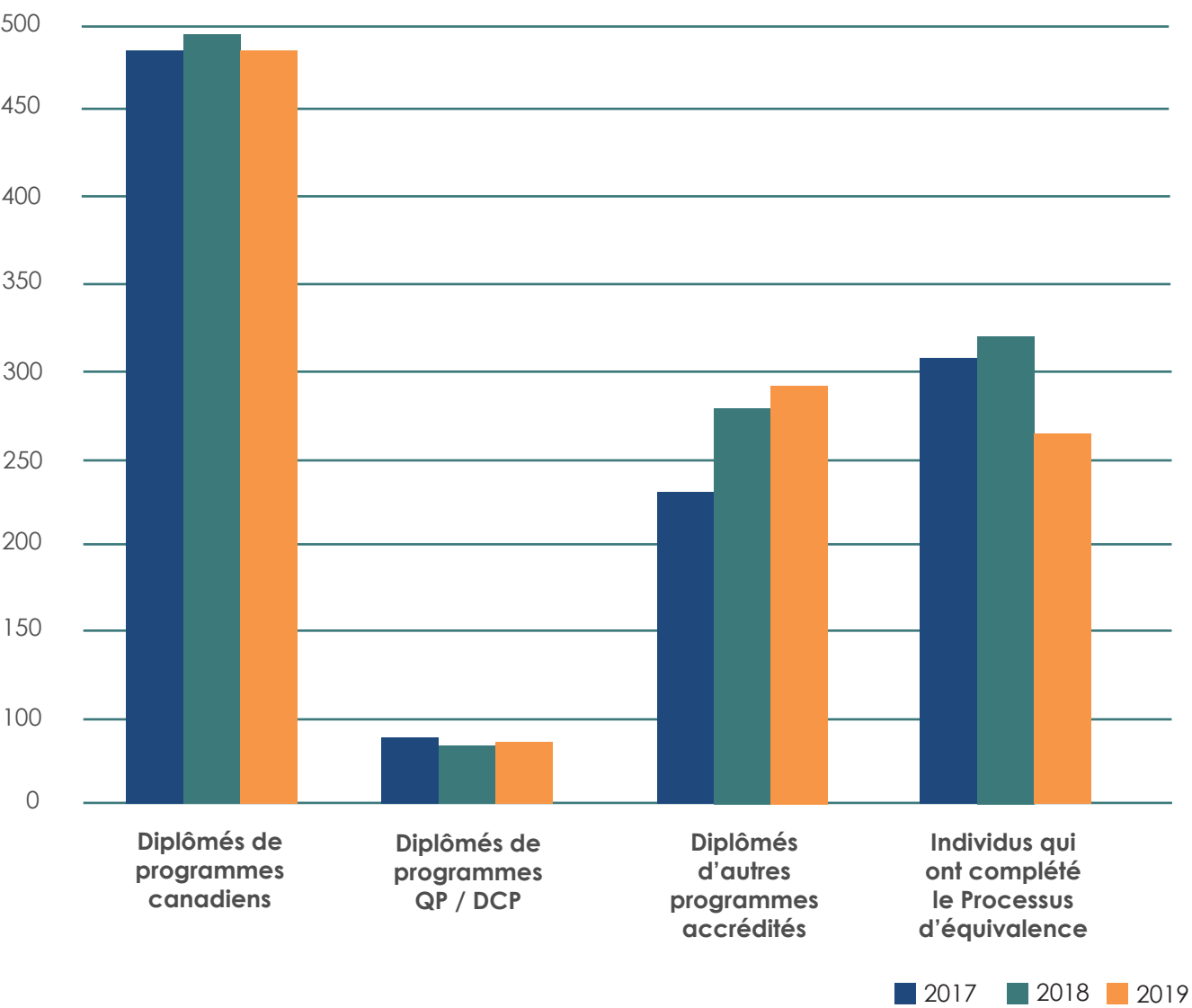
CERTIFICATION

La certification du BNED est la preuve qu'une personne a satisfait à la norme nationale de compétence pour un dentiste généraliste débutant au Canada.

En 2019, le BNED a délivré 1094 certificats à des personnes qui ont suivi avec succès le Processus de certification.



CERTIFICATION 2017 - 2019



APPELS ET DISCIPLINE

APPELS

Le BNED a des processus d'appel en place pour chacun de ses examens. Pour les examens écrits, les candidats peuvent exiger une correction manuelle, ou une vérification de leur note. Ce processus comprend la vérification de la note produite par la procédure de numérisation électronique.

Pour l'Évaluation des habiletés cliniques (ÉHC), les candidats qui ont échoué peuvent soumettre un appel par écrit des exigences dont ils souhaitent faire appel. Le rôle du comité d'appel est de réviser les exigences en appel et de déterminer si les critères de notation ont été appliqués correctement.

En 2019, 314 demandes de corrections manuelles/vérification ont été reçues, et 193 appels ont été entendus par le Comité d'appel.



APPELS DE COMPASSION

Lors de situations où un problème de santé ou autre circonstance imprévue survient pendant un examen et empêche le candidat de passer l'examen aux mieux de ses capacités, un mécanisme est en place pour demander l'annulation du résultat de l'examen.

En 2019, le Comité exécutif a entendu 58 appels de compassion.

DISCIPLINE

Le BNED considère comme essentielle l'intégrité de ses processus de demande d'inscription et d'examen et possède un nombre d'initiatives en place pour maintenir la sécurité du contenu des examens et restreindre l'utilisation des lettres de marque et des logos du BNED aux organisations qui possèdent le consentement explicite du BNED. Des ordonnances d'interdiction sont émises régulièrement aux organisations qui tentent d'induire en erreur les candidats et de tirer profit de la marque du BNED, ou de tirer profit de la vente ou de l'utilisation des questions d'examen du BNED.

Le BNED a également mis en place une réglementation stricte pour les candidats lors du processus de demande d'inscription et d'administration des examens pour combattre le plagiat.

Malgré la réglementation, le BNED constate toujours des incidents d'inconduite qui surviennent pendant les examens. En 2019, le Comité d'examens a entendu 13 cas d'allégation d'inconduite pendant un examen.

Parmi les 13 décisions rendues, 5 décisions ont été portées en appel par le candidat. Dans chaque cas, le Comité d'appel a confirmé la décision du Comité d'examens.



FINANCES

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) fonctionne comme une organisation sans but lucratif.

Les revenus proviennent des principales sources suivantes : les participants aux examens agréés (19 %), les participants aux évaluations non agréés (60 %), et les nouveaux demandeurs (17 %). Le reste des revenus (4 %) provient de L'ECCSD, des examens des organismes de réglementation dentaire canadiens, des revenus de placement et autres revenus mineurs. Les coûts comprennent la dotation en personnel et autres coûts nécessaires au soutien de la préparation et de l'administration des examens. Dans la mesure du possible, les coûts sont affectés directement aux examens tandis que les frais administratifs généraux sont affectés selon l'effort estimé pour administrer chaque examen.

Le BNED a élaboré un budget pour l'exercice financier 2019-2020 et un plan financier de cinq ans. Le budget de fonctionnement de 2019-2020 s'élève à environ 11,8 millions \$. Étant donné que le nombre de personnes inscrites et de participants aux examens a augmenté considérablement au cours des dernières années, plusieurs de ces droits seront réduits en 2020. Le budget reflète toujours le plan stratégique de 2019-2020 et la transition en cours des examens sur papier vers le format électronique.

À la suite de l'élaboration du budget 2019-2020, le BNED a accepté d'assumer l'administration des neuf Examens nationaux de spécialité dentaire ENSD, à partir de 2020. La préparation et l'administration des ENSD seront transférées du CRCDC vers le BNED sur une période de cinq ans. L'estimation budgétaire initiale pour la première année de transition s'élève à environ 1,4 million \$.

Le BNED s'efforce également d'accroître ses actifs nets affectés à l'interne (fonds de réserve) à 10,3 millions. Les fonds visent à fournir du financement pour des éventualités de nature juridique et générale, et pour la sécurité et la préparation des examens.



LE BUREAU NATIONAL D'EXAMEN DENTAIRE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sommaires suivants comprennent l'état sommaire de la situation financière au 30 juin 2019, et l'état sommaire des opérations pour l'exercice terminé à cette date.

Ces états sommaires proviennent des états financiers du Bureau national d'examen dentaire du Canada.

États financiers condensés	2019	2018	2017
Clôture de l'exercice le 30 juin, 2019	\$	\$	\$
Actifs			
Liquidités	2 000 809	2 497 768	1 705 022
Comptes débiteurs	-	-	131 459
Charges payées d'avance	62 439	93 019	66 151
Intérêts courus	58 652	12 019	14 277
Placements	11 099 188	6 757 493	4 577 793
Immobilisations	540 215	578 552	1 047 260
Obligations			
Échanges et autres responsabilités pour exploitation	719 959	634 133	494 371
Recettes différées	1 672 544	2 673 500	2 284 300
	2 392 503	3 307 633	2 778 671
Actifs nets			
Non affecté	6 652 922	3 307 880	2 580 280
Affectation d'origine interne	4 715 878	3 323 338	2 183 011
	11 368 800	6 631 218	4 763 291
	13 761 303	9 938 851	7 541 962

États financiers condensés	2019	2018	2017
Clôture de l'exercice le 30 juin, 2019	\$	\$	\$
Revenu			
Droits de demande (agrée, non agrée, ECCSD)	2 868 750	2 576 500	1 750 450
Droits d'examen (agrée)	3 108 180	2 975 400	2 505 704
Droits d'évaluation (non agrée)	9 787 792	8 292 075	7 273 205
Droits d'examen ECCSD	50 000	29 250	41 000
Autre revenu	643 862	135 333	142 784
Frais de traitement de paiement	(789 492)	(858 715)	(633 785)
	15 669 092	13 149 843	11 079 358

Frais d'exploitation			
Charges directes			
Certification (agrée, non agrée)	112 049	143 168	148 505
Examens (agrée)	696 214	666 013	694 473
Évaluations (non agrée)	5 468 407	5 061 997	3 782 852
ECCSD	12 952	15 445	11 124
Autres	-	-	32 239
Frais d'administration	4 234 428	4 935 620	4 722 244
	10 524 050	10 822 243	9 391 437
Affectation d'origine interne	407 460	459 673	581 422
	10 931 510	11 281 916	9 972 859
Excédent des revenus sur les dépenses	4 737 582	1 867 927	1 106 499



Notes aux états financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne contiennent pas tous les rapports exigés par les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.

